

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA DE TAMANRASSET

N° Fiscal: 099011019011635

Opération : Suivi et aménagement des infrastructures de jeunesse et sports à travers la wilaya

N° Opération: N.1.015.061.02.2011.000.011.023.001

Projet: Aménagement des infrastructures de jeunesse et des sports a travers la wilaya de Tamanrasset – Lot 02 : Aménagement CSP Ankouf

Entre prise : E.T.B Ben Abdelkarim Salah

Conformément aux dispositions des articles 90, 91, 92 et 93 de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et aux dispositions des articles 149, 150, 151 et 152 du décret présidentiel n° 247/15 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la province de Tamanrasset, au vu de :

- Non-respect des délais contractuels
- Faible performance
- Absences répétées et présence irrégulière à l'atelier
- Non-respect des rapports et recommandations du bureau d'études et des personnes chargées du suivi
- Non-respect des recommandations du maître d'ouvrage concernant le renforcement de l'atelier et l'achèvement des travaux.

En conséquence, et conformément à ce qui précède, je vous adresse ce premier avertissement. Nous demandons également que les observations soient rectifiées et que les travaux reprennent dans un délai n'excédant pas 72 heures à compter de la date d'émission de l'avertissement. En cas de non-respect, le pouvoir adjudicateur sera contraint de prendre toutes les mesures nécessaires, pouvant aller jusqu'à la résiliation unilatérale, aux frais de l'établissement.